

Les contours de la Maison de santé se dessinent

Le futur équipement, au Sud de la commune, permettra de développer l'offre de soins pour les Vaudais.



À QUOI RESEMBLERA la future Maison de santé pluri-professionnelle (MSP), qui doit sortir de terre l'an prochain à l'angle des rues Alexandre-Dumas et de la Poudrette ? Début février, un entretien entre la maire Hélène Geoffroy et des professionnels de santé a permis de préciser le projet. Installée au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitations actuellement en construction, la MSP devrait accueillir une dizaine de praticiens (quatre ou cinq kinésithérapeutes, deux à quatre infirmiers et deux ou trois médecins généralistes) à l'horizon du premier semestre 2022. Son objectif, en accord avec les constats partagés dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) signé par la Ville et une dizaine de partenaires en 2019, est de "développer l'offre de soins existante sur le territoire vaudais, et en

particulier dans ce secteur en plein développement", rappelle le conseiller municipal Yvan Margue.

L'union fait la force

Laurent Juchet et Sara Oudjida, les deux associés du cabinet d'architecture Onirik, chargé d'aménager l'intérieur du plateau de près de 400 m² récemment acquis par la commune, ont présenté leur projet aux professionnels de santé, qui ont pu faire part de leurs remarques et observations. Pour eux, l'intérêt de la MSP réside dans le regroupement et la mutualisation des moyens matériels et humains, au bénéfice d'une patientèle commune. Le coût total de l'opération est évalué à 1,5 million d'euros TTC, avec une participation de l'État.

En attendant septembre et le début des travaux (dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville), médecins, kinés et infirmiers ont prévu de se retrouver une fois par mois pour affiner leur projet, notamment ses volets concernant la prise en charge des patients (continuité des soins, actions de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique...), la collaboration avec les autres structures du territoire et la coordination pluri-professionnelle en interne (temps de présence, plages horaires d'ouverture, réunions de coordination...).

Romain Vallet

Pratique : les professionnels de santé souhaitant en savoir plus sur le projet peuvent contacter le 04 72 37 14 41.

Un numéro pour lutter contre le diabète, le surpoids et l'obésité

AFIN D'ENDIGUER ces problèmes de santé, la Ville de Vaulx-en-Velin a mis en place un Point information diabète obésité surpoids (Pidos), espace ouvert à tous pour des informations personnalisées sur ces questions, communiquées par des professionnels. Les lundis 22 février, 8 mars et 22 mars, un diabétologue et un diététicien se chargeront de répondre à vos questions par téléphone, entre 14 et 18 heures.

"Avec le Pidos, la population dispose de conseils gratuits prodigués par des spécialistes du diabète, de l'alimentation et de l'obésité infantile, qui peuvent ensuite proposer un suivi sur mesure", indique Yvan Margue, conseiller

municipal délégué à la Santé, à l'Hygiène et à la Salubrité. Il précise que les praticiens sont dans un rôle consultatif, afin d'orienter les personnes vers des associations ou des structures sportives ou de santé : ils ne délivrent ni ordonnance, ni médicaments et ne se substituent à aucun traitement. Une fois par mois, des ateliers de cuisine saine et équilibrée sont également proposés. Les participants sont invités à faire les courses, préparer et partager le repas tous ensemble, dans le but de faire le point sur leurs habitudes alimentaires.

En 2017, on recensait un taux de consommation de traitement anti-diabétique de 8 % à

Vaulx-en-Velin. Un taux bien supérieur à la moyenne de la Métropole et de la Région. Si les conditions sanitaires le permettent, les rendez-vous suivants (à partir du 12 avril) pourront se dérouler en face-à-face, dans un des trois centres sociaux de la commune. Le Pidos est l'un des axes de travail du Contrat local de santé (CLS) 2019-2024, élaboré en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS).

T.C

Pratique : informations et inscriptions auprès du Pôle Santé, à l'Hôtel de Ville, place de la Nation, au 04 27 18 16 57 ou à ateliersanteville@mairie-vaulxenvelin.fr

Déclarer son médecin traitant, c'est important



INTERLOCUTEUR privilégié de sa santé, le médecin traitant connaît les antécédents, permet de prendre en cas de besoin un rendez-vous avec un spécialiste... Depuis 2004, le déclarer à l'assurance-maladie est obligatoire, dès l'âge de 16 ans, et se fait avec son accord (sur formulaire téléchargeable sur le site www.ameli.fr ou directement en cabinet). À Vaulx-en-Velin, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) estime que 10 % des patients n'ont pas fait cette démarche. "Pourtant, elle permet un suivi global, car tout est centralisé par le praticien, estime le docteur Moktaria Alikada Arioua, présidente de l'association Soins primaires à Vaulx-en-Velin (SPVV), qui regroupe les professionnels du territoire. Il a un retour sur les examens, il sait quand il faut adresser quelqu'un aux urgences ou pas et surtout, cela allège les frais en permettant un meilleur remboursement". Au pôle municipal Santé, on incite aussi la population à suivre cette démarche. "Dans le Contrat local de santé (CLS), signé par la Ville et l'Agence régionale de santé (ARS), cela fait partie du premier axe : l'accès aux soins, l'offre de soins, avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables et à celles porteuses de handicap", indique la responsable.

R.C

Ça va mieux en le disant



ON LE SAIT depuis plusieurs mois : les conséquences de la pandémie sur la santé ne se limitent pas à la Covid-19 et la crise affecte également notre équilibre psychique. C'est pourquoi le centre hospitalier Le Vinatier a lancé l'an dernier le dispositif LIVE, pour Ligne info Vinatier écoute, une ligne téléphonique d'information et d'orientation en santé mentale. Après un galop d'essai lors du premier confinement, celle-ci a été pérennisée cet automne et a reçu, en un peu moins d'un an, quelque 8 700 appels, pour des problèmes variés : mal-être, anxiété, dépression, crise suicidaire... "Nous pratiquons aussi bien de la prévention que du traitement d'urgence", explique Maëlle Bernadat, cadre de santé au centre hospitalier. Notre équipe de 21 personnes comprend des psychologues, un médecin, des infirmiers, une assistante sociale... Cette approche pluri-professionnelle nous permet d'apporter des réponses aussi précises que possible". Les répondants ne se contentent pas d'orienter les appelants, mais vérifient pour eux la disponibilité des dispositifs d'aide les plus adéquats pour leur situation (offre de soins en psychiatrie publique ou privée, assistantes sociales...), rappellent les personnes en souffrance psychique et les suivent pour s'assurer qu'elles soient bien prises en charge et aillent mieux. Loin d'être un simple annuaire de ressources, cette ligne d'info apporte ainsi un véritable accompagnement personnalisé.

R.V

Pratique : 04 37 91 55 99, 7j/7, de 8 à 20 heures / live@ch-le-vinatier.fr